

Québec, qu'il a occupé depuis jusqu'au moment de sa mort.

L'honorable M. Blanchet jouissait du respect universel ; chacun déplore en lui la perte d'un citoyen, dont le talent et l'intégrité étaient universellement reconnus. Nous offrons à la famille l'expression de nos plus sincères condoléances.



LA QUESTION FRANÇAISE

Il nous est bien permis d'en disserter tout à notre aise à présent que, temporairement du moins, les débats sont clos. Après avoir passionné les esprits dix jours durant et fait les frais de quatorze longues séances, cette épineuse question en est venue à une solution que les naïfs de la politique veulent bien juger définitive mais qui sera tout au plus momentanée, si j'en crois, pour une fois, l'audacieux McCarthy.

Quand nous nous sommes laissés, lecteurs, c'était aux Communes, dans la galerie de l'Orateur ; nous nous rejoindrons là pour prêter une oreille intéressée, sinon à tous, du moins à quelques uns des plus intéressants parmi les nombreux discours auxquels a donné lieu l'orage violent, soulevé par le fanatisme *equilrightist*.

Je vous nommais, dans mon précédent article, les discoureurs, rangés en trois ou quatre catégories distinctes. Il s'agit aujourd'hui de prendre note de leurs factums et de signaler, suivant leur mérite, ceux qui sont venus depuis en allonger la liste.

* *

Voici d'abord un homme grand, mince, chauve, au front rayonnant d'intelligence, aux propos sarcastiques, c'est M. Davin, député d'Assiniboia, territoires du Nord Ouest. Celui-ci se lève immédiatement après la proposition en seconde lecture du bill McCarthy. Il combat cette mesure avec une habileté hors ligne, jetant un voile épais de ridicule sur toute la personne du moteur de ce bill. Après avoir fait, dans un long discours, les plus beaux éloges des Canadiens-français, de leur loyauté, de leurs nobles sentiments, de leurs droits acquis et de leur bien inoffensif façon d'en user, il conclut, c'est bien malheureux, à un dédain de son crû qui ne nous est pas moins défavorable que la mesure elle-même.

Vient après, le colonel O'Brien, qui parle fanatisme à l'appui de son compère McCarthy. Le colonel est peut être un militaire de mérite, mais il ne se montre ici qu'un froid déclamateur. Le député d'Algoma est un poseur, l'envieux orgueil du sang et de la race lui brûle la veine ; ses propos bien moins que tempérés ne nous édifieraient guère, chers lecteurs.

Pour raccourcir je dirai tout de suite qu'à ce genre-là se rattachent MM. McNeil, Paterson (Brant), Wallace, etc., fanatiques *ejusdem farinae* qui sont venus nous faire bâiller, chacun à leur tour, sur leurs longues et décevantes jérémiades anti-françaises. Dans cette constellation moins que brillante, MM. McCarthy et Charlton se rapprochent un peu plus de la première grandeur c'est pourquoi je prendrai la peine de leur donner leur tour dans ma brève revue.

Sans trop m'arrêter à M. White (Cardwell)—celui de Renfrew s'est révélé notre ennemi juré—qui dit de fort jolies choses des Canadiens-français, mais en risque d'autres sur leur compte qui le sont bien moins, s'efforçant avec un résultat plus que douteux de ménager la chèvre et le chou, il me tarde de vous présenter d'autres figures également aussi, pourtant, mais qui nous sont bien plus sympathiques, MM. Blake, Wright, Mills, etc.

* *

Avant cela cependant, saluons encore un de nos compatriotes, le député de Berthier, M. Beausoleil, qui vient de se lever, le premier des nôtres, sur la question. Il s'adresse à la Chambre en français

d'abord, puis après, en anglais, pour prouver à ces messieurs, ce que disait avec esprit un conférencier de talent, que s'ils ont la tête trop étroite pour y loger deux idiômes, nous sommes mieux partagés, et que tout en voulant conserver précieusement notre langue si belle, nous pouvons leur faire parfois la courtoisie de leur aider à parler la leur.

Les circonstances une fois clairement exposées, il propose à l'amendement Davin un sous-amendement, franc d'allure et net comme la lettre de la constitution d'il y a l'appelle la mise en vigueur, amendement qui détruit du coup l'intention subtile du premier.

Cet amendement a eu, depuis, le mauvais sort que l'on sait, il nous donnait très bien raison... Mais arrière la politique et ses épaves, parlons nouvelles.

* *

Chapeaux bas, Français du Canada, voici que se lève un défenseur-né de nos droits les plus chers. C'est le titre que s'est acquis, à notre admiration reconnaissante l'honorable Edward Blake, avant et contre tous ses contemporains anglais. Je ne fais que répéter ce qu'à déjà dit en chœur toute la presse politique canadienne-française. Le député de Durham-Ouest, cette grande et noble figure dans notre histoire politique a vivement saisi l'occasion nouvelle de se montrer un champion de la justice, un sincère ami de la race franco-canadienne. Son plaidoyer plein de chaleur non moins que de logique nous honore et nous grandit aux yeux de ses compatriotes.

M. Mills, député de Bothwell, a vaillamment secondé son ancien chef dans sa digne croisade. Avec l'esprit philosophique qui le caractérise, l'honorable député a démontré à la Chambre jusqu'à l'évidence que l'attentat McCarthy n'était rien moins qu'un crime affreux de lèse nationalité. Il a recueilli des applaudissements des deux côtés de la chambre.

Non moins sympathique à notre cause et non moins applaudi de tous, nous est apparu M. Altona Wright, député du beau et grand comté d'Ottawa. Son discours, plein de verve et d'esprit, était une charge à fond contre le fanatique promoteur, un panégyrique splendide des Canadiens-français, un appel énergique et digne d'attention à l'équité de la Chambre.

Je ne fais que mentionner ici les discours des députés de Grey-Est et York-Nord, MM. Sproule et Mulock, très forts aussi en notre faveur, ou plutôt en faveur de la stricte justice.

Le premier ministre du Canada, le très honorable sir John-A. MacDonald a fait deux discours sur la question. Le premier était marqué au coin d'une ambiguïté diplomatique intentionnelle, avec, cependant, de jolis traits en faveur des Canadiens-français. Le second était plus franc et plus carrément prononcé, à l'appui de la motion Thompson. Avec les meilleures éloges à notre adresse, le vieux chef énonce à la représentation son vif désir que cette question soit réglée sans que l'on voit se briser l'harmonie existant entre les deux grandes races du pays. Il s'échauffe, il s'empourpre, parle haut et bien, mais il parvient mal à dissimuler qu'il sympathise avec d'autres que nous. N'importe, les apparences seront sauvées ! Diplomatie ce sont là de tes coups !

Je vous présente du même coup McCarthy et Charlton : tous deux grands et d'assez bonne pose, tous deux grisonnants, car le fanatisme a bien ses soucis ; tous deux d'un morne stoïcisme quand les adversaires les accablent de dures vérités, et l'œil plein de feu lorsqu'ils exposent leur réquisitoire de mort. Celui-ci n'ayant d'autre mérite qu'une rage de sectaire, celui-là possédant en plus de l'autre un peu de dialectique judiciaire ; mais tribuns aussi fastidieux l'un que l'autre. A deux reprises, ces Don Quichotte du parlementarisme sont venus exposer à la Chambre leurs utopies incendiaires avec une résultante qui eut été pour eux, sans doute, plus minime encore que celle du bill des Jésuites, sans un fâcheux compromis nécessité par les circonstances.

Il ne me faut pas oublier l'honorable Peter Mitchell, député de Northumberland, qui prête à notre juste cause l'appui de son autorité et de son témoignage élogieux dans un excellent discours.

Pour le bouquet, je me suis gardé de vous par-

ler des nôtres. Après M. Beausoleil, MM. Lavergne, Robillard, Landry, Casgrain, Larivière, Gigault, etc., qui ont expliqué clairement et avec fierté, dans le langage même de ces bons Anglo-Saxons, quelles raisons très valables nous avons de tenir si fort à continuer de parler français, et pourquoi nous taxons d'injustice criante les inavouables efforts de M. Dalton McCarthy et consorts. Vraiment c'était à concevoir de l'orgueil de voir, par l'entremise de nos compatriotes, la langue anglaise, elle-même, servir contre-elle même d'instrument pour combattre et anéantir ces ambitieuses prétentions.

Le fait fut plus éclatant encore quand il nous fut donné d'ouïr les harangues magistrales de nos honorables compatriotes sir Hector Langevin, MM. Laurier et Chapleau. Chacune fut un réquisitoire écrasant contre le briseur de vitres de Simcoe-Nord : l'une étincelant de patriotisme et de profonde conviction, l'autre d'une logique à tous crins servie par une éloquence mâle et persuasive, ce en quoi abondaient la troisième, en joignant les preuves inattaquables de l'histoire. Nous avons droit d'être fiers de ces hommes-là. La race qui a pu les produire, après une pléiade d'autres de cette force, n'est pas à bout de puissance, tant s'en faut !

Honneur, enfin, à MM. Langelier (Montmorency) et Dupont de Bagot, ainsi qu'à notre ami ès-nationalité, M. Curran, député de Montréal, Centre, qui n'ont pas craint de parler français à cette Chambre, anglaise au deux tiers. Ils l'ont fait tous trois avec talent, dans le sens tout-à-fait canadien-français. Ils ont emporté des applaudissements de la Chambre et ce qui plus est, ses vifs applaudissements.

Cette circonstance a prouvé que nous aurions tout à gagner si nos compatriotes, députés, s'appliquaient à toujours faire usage de leur belle langue, dans la mesure du possible ; la langue française si claire, si diplomatique, dont l'usage, hélas ! on ne peut se le dissimuler, tombe en désuétude de plus en plus aux Communes du Canada. Usons largement de nos droits acquis si nous ne voulons pas qu'ils viennent à paraître inutiles et abusifs à l'envieux qui en guette avidement la dépouille.

* *

On a tort de croire, ici et là, qu'il n'y a pas d'auditeurs pour la langue française aux Communes. Une soixantaine de Canadiens-Français et Irlandais et bien des Anglais la comprennent et l'apprécient ; or trente ou quarante députés constituent le quorum de l'assemblée ; laissez sortir les fanatiques dans les couloirs, s'ils le veulent, et parlez quand même français. Vous aurez un auditoire toujours digne et les galeries même s'y intéresseront fort, en majeure partie. Et puis ils reviendront après avoir appris le français pour la plupart, car l'éloquence de nos compatriotes français force leur curiosité.

Le cas de MM. Langelier, Dupont et Curran l'a démontré. Puis, le chœur nombreux, composé d'Anglais autant que de Français qui a chanté avec M. Joncas, M.P., pour Gaspé, "Deux Gendarmes un beau dimanche," le soir du vote, prouve que la langue française est loin d'être abhorrée dans la Chambre, comme on l'a malheureusement insinué : bien au contraire !

Concitoyens, donc, serrons nos rangs, parlons notre langue autant que faire se pourra pour qu'on sache partout comme nous y tenons bien, et soyons forts, car Sulte nous le disait encore l'autre soir, avec cet esprit d'observation qui le distingue, le Canadien-français comme le Normand son aïeul est redoutable tant qu'il se croit fort ; si l'on vient à lui persuader qu'il faiblit il ne vaut presque plus !

Ce même Sulte nous connaît bien vous savez, et il dit que nous sommes encore très forts. Ayons donc foi dans sa parole et allons de l'avant sans hésiter. Soyons justes comme toujours et magnanimes avec les plus petits, mais en face des grands soyons intransigeants pour revendiquer jusqu'aux moindres de nos droits. Avec cela, nous n'avons rien à craindre des ombrageux qui veulent nous barrer la route et l'avenir, si nous le voulons est à nous... après Dieu !

JULES ST-ELME.

Ottawa, 26 février.